



# APPEL À PROJETS (Fiction)

Série 6 x 30'

## 1. Contexte

En 2014, la RTBF lançait son premier appel à projets pour les séries digitales. Forte de cinq éditions et de la singularité de ses histoires lauréates ([Euh](#), [Burkland](#), [La Théorie du Y](#), [Boldioux & Bradock](#), [Jacky & Lindsay](#) (prochainement), la RTBF ouvre, une fois de plus, un espace de création pour les talents de la Fédération Wallonie-Bruxelles avec un nouvel appel à projets du genre.

Cet appel à projets se déroule en deux Étapes :

- A. La première étape (Etape A) de l'appel à projets consiste à **sélectionner maximum 4 candidats** sur base d'un pitch.
- B. Lors de la deuxième étape (Etape B), chaque candidat retenu devra **soumettre un dossier complet** (détaillé en infra) pour concrétiser son pitch.

À l'issue de l'appel à projets, **maximum un candidat sera sélectionné pour développer sa série.**

Chaque producteur·ice intéressé·e par cet appel peut soumettre un dossier de candidature (uniquement au format pdf) via le **formulaire d'inscription** sur notre site [www.rtbf.be/webcreation](http://www.rtbf.be/webcreation), après avoir lu attentivement le cahier des charges.

La date limite pour déposer un pitch est le jeudi 30 septembre 2021, à 12h (midi).

Cet appel est destiné aux producteurs et productrices indépendant·e·s de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## 2. Nos objectifs

- Offrir au public de **Tipik** des fictions inédites, originales et fédératrices ;
- Créer de nouvelles **opportunités de travail** pour le plus grand nombre de jeunes créatrices et créateurs de Wallonie et de Bruxelles, leur trouver un espace d'expression ;
- **Promouvoir la diversité** dans la création audiovisuelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Innover et raconter des **histoires originales et fortes** ;

### 3. Critères de recevabilité

Votre candidature est jugée recevable si elle répond aux critères suivants :

- Les projets doivent être présentés par une productrice ou un producteur indépendant-e constitué-e sous la forme d'une société commerciale éligible au Tax Shelter et établie en Fédération Wallonie-Bruxelles. Un particulier ne peut, par contre, déposer de dossier.
- Les auteur·ices des projets **doivent résider en Fédération Wallonie-Bruxelles**.
- **Un seul projet** peut être déposé par producteur·ice.
- Les projets doivent être en **prise directe avec la société d'aujourd'hui** et démontrer un **ancrage belge**.
- **Proposer un projet qui s'intègre dans l'univers des fictions digitales de la RTBF**, soit un projet pensé à la base pour une diffusion non-linéaire (écriture, narration, scénarisation non linéaire, interactivité, cible spécifique...).

Votre dossier est jugé recevable s'il comprend tous les éléments suivants :

#### A. Pour l'ÉTAPE A, le dossier (pdf\*) de candidature inclura :

- + Un pitch de l'histoire envisagée en deux ou trois paragraphes ;
- + Quelques mots sur le **concept de votre série**, développé en quelques lignes ;
- + **Vos références** en matière de séries ;
- + Un CV des autrices et/ou auteurs et de la société de production ;
- + Un échantillon de scénario écrit par l'autrice ou l'auteur principal-e, représentatif de ses talents de dialoguiste. Cet échantillon peut, mais ne doit pas être lié au pitch

 Pour l'ÉTAPE A, la date limite pour déposer votre dossier est le jeudi 30 septembre 2021, à 12h (midi) via le formulaire d'inscription sur notre site [www.rtbf.be/webcreation](http://www.rtbf.be/webcreation).

*\*Merci de grouper tous ces éléments dans un seul fichier pdf.*

#### B. Pour l'ÉTAPE B, le dossier (pdf\*) de candidature inclura :

- + Episode 1 dialogué ;
- + La bible des personnages ;
- + Les arches de la saison complète ;

- + Moodboard de réalisation ;
- + Devis détaillé de la saison (6 x 30').

 Pour l'ETAPE B, la date limite pour remettre votre dossier est le vendredi 31 décembre 2021, à 12h (midi) à l'adresse [fictiondigitale@rtbf.be](mailto:fictiondigitale@rtbf.be).

Attention : Veuillez envoyer impérativement votre dernière créance pour la date de remise de votre dossier à l'attention de Paola Acosta ([aop@rtbf.be](mailto:aop@rtbf.be)) et d'Elodie Meurer ([emel@rtbf.be](mailto:emel@rtbf.be)).

*\*Merci de grouper tous ces éléments dans un seul fichier pdf.*

## 4. Caractéristiques des projets

- **Genre** : Tous les genres sont acceptés.  
L'offre Tipik accorde néanmoins une attention particulière aux thématiques de la diversité et pluralité (LGBTQIA+, immigration (anciennes et nouvelles génération), handicaps...), le changement climatique, la vie de tous les jours, les problèmes "personnels" (précarité, santé mentale...), le monde digital (la vie sur les réseaux, l'impact sur la santé mentale, sur la société...).
- **Ton** : humour, légèreté, honnêteté, authenticité (on adresse les problèmes et les réalités sans tabous)
- **Modèle narratif** : Feuilletonnant.
- **Format** : La série, dans sa version finale, sera un ensemble de 6 épisodes de 30 minutes.
- **Public cible** : les jeunes adultes de 20-35 ans.  
Séries de références pour le public de Tipik : les séries classiques / nostalgie (Friends), les séries blockbusters (La Casa De Papel, Game of Thrones...), les séries "Everyday life" (Ici tout commence, Skam, Plus Belle La Vie...), les séries dramatiques.
- **Proximité** : Les épisodes devront être en prise directe avec la société belge d'aujourd'hui (même si l'action de l'histoire se déroule dans le passé ou dans le futur) et démontrer un ancrage belge ;

Le Comité de sélection sera attentif à **refléter et promouvoir la diversité de la société belge**, tant à travers la personnalité des autrices et auteurs, que dans les histoires proposées.

## 5. Intervention financière de la RTBF

**Maximum 4 projets seront sélectionnés par la RTBF pour l'Étape B** et recevront chacun une enveloppe fermée de **maximum 15.000 euros** (quinze-mille euros), sans autre financement externe à la RTBF possible, **pour la composition de leur dossier** (voir point 3 en supra).

Ces dossiers seront ensuite soumis au vote d'un **comité de sélection** (interne à la RTBF) qui évaluera notamment les **qualités d'écriture** du projet de série et de son **potentiel de développement et de succès**.

**Si le Comité de sélection désigne un dossier lauréat à l'issue de l'appel à projets, la RTBF investira maximum 150.000 euros** (cent cinquante mille euros)\* pour la production de la série complète (6 x 30'), libérés par tranches successives en fonction des épisodes livrés et acceptés par la RTBF, sur la base d'un devis de production et de justificatifs des contrats d'auteurs et des paiements à ces derniers. Le projet sélectionné sera diffusé sur les différentes plateformes de la RTBF\*\*.

\* Le montant sera libéré sur présentation de déclarations de créance.

\*\*Si, parmi les projets sélectionnés pour la compétition, la RTBF estime qu'aucun candidat ne remplit ses exigences en matière de diffusion, la RTBF se réserve le droit de renoncer à son intervention financière.

## 6. Diffusion des projets

Le projet lauréat de la dernière étape de l'appel à projets sera diffusé sur les plateformes de la RTBF, en fonction de la stratégie de diffusion établie par la RTBF au moment de la diffusion.

La société de production lauréate signera avec la RTBF une "Convention de coproduction" qui sera négociée de bonne foi entre les parties.

La période précise de diffusion dépendra du projet lui-même et du planning de la RTBF. La RTBF veillera au respect du droit moral des auteur·ice·s.

## 7. Sélection des projets

**Lors de la première étape (Etape A) de l'appel à projets, maximum 4 candidats seront sélectionnés sur base d'un pitch.** Un Comité de sélection, comprenant des représentants de la RTBF, choisira les candidats sur base des critères d'évaluation suivants :

- La conformité aux critères de recevabilité de votre candidature et de votre dossier (Etape A) ;
- Le potentiel narratif du pitch ;
- La qualité de l'échantillon de dialogue ;
- L'adéquation de votre proposition avec le public cible (Tipik) ;
- L'ancrage belge et la diversité.

**A l'issue de l'Etape B, maximum un projet sera sélectionné par un Comité de sélection,** comprenant des représentants de la RTBF, sur la base des critères d'évaluation suivants :

- La conformité aux critères de recevabilité de votre candidature et de votre dossier (Etape B) ;
- Les qualités créatives, artistiques et techniques du projet ;
- L'adéquation entre le montant du financement et le projet artistique ;

Toute décision du Comité de sélection quant à la sélection finale, à l'issue de l'Etape B, sera motivée.



## 8. Planning

### ÉTAPE A

- **LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021**  
Lancement de l'appel à projets sur le site [rtbf.be/webcreation](http://rtbf.be/webcreation).
- **JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021 (12h)**  
Date finale pour le dépôt des pitches.
- **JEUDI 14 OCTOBRE 2021**  
Sélection et annonce de 4 candidats maximum pour l'Étape B.

### ÉTAPE B

- **DU 14 OCTOBRE AU 31 DECEMBRE 2021**  
Les maximum 4 projets sélectionnés recevront chacun une enveloppe fermée de maximum 15.000 euros pour la composition de leur dossier (voir supra). La RTBF rémunère chaque candidat en deux tranches : la première dans la foulée de l'annonce des candidats retenus pour l'Étape B, la deuxième à la remise du dossier le 31 décembre 2021.
- **31 DECEMBRE 2021**  
La livraison d'un dossier (pdf) qui comprend :
  - + Episode 1 dialogué
  - + La bible des personnages
  - + Les arches de la saison complète
  - + Moodboard de réalisation
  - + Devis détaillé de la saison (6 x 30')

La livraison de la dernière créance à l'attention de Paola Acosta ([aop@rtbf.be](mailto:aop@rtbf.be)) et Elodie Meurer ([emel@rtbf.be](mailto:emel@rtbf.be)).

- **JEUDI 13 JANVIER 2022**  
Sélection et annonce de maximum un projet pour diffusion en 2023.

## 9. Comment soumettre un projet ?

Les producteur·ice·s indépendant·e·s intéressé·e·s par cet appel peuvent soumettre un dossier de candidature (uniquement au format pdf) **via le formulaire d'inscription sur notre site [www.rtbf.be/webcreation](http://www.rtbf.be/webcreation)**.

|  |
|--|
| <b>Dates limites pour soumettre un dossier :</b> |
|--|

- ÉTAPE A : Jeudi 30 septembre 2021, 12h (midi) ;
- ÉTAPE B : Vendredi 31 décembre 2021, 12h (midi).

Vous serez recontacté·e·s le **14 octobre 2021** (pour les candidats de l'Étape A) et le **13 janvier 2022** (pour les candidats de l'Étape B).

Les projets considérés comme recevables seront examinés par le Comité de sélection.

Pour toute question, veuillez nous contacter à l'adresse [fictiondigitale@rtbf.be](mailto:fictiondigitale@rtbf.be).

**Bonne chance !**